

<https://47.snuipp.fr/Reforme-des-retraites-Greve-le-07-mars>



Réforme des retraites : Grève le 07 mars

- Actions -

Date de mise en ligne : mercredi 22 février 2023

Dernière mise à jour : 2 mars 2023

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Modalités pratiques

- Déclaration d'intention à envoyer avant le 04/03 minuit.
Plus d'infos : [La grève : comment ça marche ?](#)
- Ou, boycott de la déclaration d'intention : [Grève : boycott de la déclaration d'intention !](#)
- **Rassemblements et manifestations**
 - AGEN, 10h00, Place Armand Fallières (préfecture).
 - MARMANDE, 14h00, Esplanade de Maré.
 - VILLENEUVE/LOT, 15h30, Théâtre Georges Leygues.
- Lettre aux parents en fichier joint.
- [Formulaire d'enquête de grève en fin d'article squelettes/prive/vignettes/odt.svg](#)
Lettre aux parents
[plugins-dist/medias/prive/vignettes/pdf.svg](#)
Intention Mars

Il se peut que plusieurs journées de grève s'enchaînent dans la période qui vient. En pièce jointe, un modèle de déclaration d'intention dans lequel vous pouvez cocher tout. Libre à vous ensuite de faire grève ou pas.

Sommaire

- [Appel intersyndical Éducation nationale](#)
- [Appel national interprofessionnel](#)
- [Enquête de grève](#)

Appel intersyndical Éducation nationale

Depuis le 19 janvier, les travailleur-euses des secteurs publics comme privés, la jeunesse, les étudiant-es, les lycéen-nes, les chômeur-ses, soutenu-es par une énorme majorité de la population, ont fait la démonstration d'un rejet massif du projet de réforme des retraites.

Les personnels de l'éducation ne s'y sont pas trompés. En effet, les personnels des écoles, établissements et services ont été fortement mobilisés ces dernières semaines, montrant la force collective qui structure nos professions sur tout le territoire. Nos métiers, exercés majoritairement par des femmes et dans des conditions qui ne cessent de se dégrader, rendent cette réforme d'autant plus inacceptable.



C'est pourquoi nous serons en grève le 7 mars et encore dans l'action le 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes. Très peu d'entre nous pourront partir en retraite avec une pension complète à moins de travailler jusqu'à un âge impensable. Enseigner jusqu'à 67 ans n'est souhaitable ni pour les personnels, ni pour les élèves ! Celles et ceux qui le pensent ne connaissent pas les réalités de nos professions. Travailler toujours plus longtemps, dans des conditions toujours plus mauvaises et avec un salaire toujours plus faible... Ce n'est pas acceptable !

Dans le même temps, le gouvernement multiplie les provocations à l'égard des personnels de l'éducation : revalorisations insuffisantes dans le cadre du "socle", missions supplémentaires inacceptables dans le cadre du "pacte", suppressions de postes qui auront dès la rentrée 2023 des conséquences scandaleuses.

Le gouvernement Macron-Borne persiste dans le maintien de sa réforme. L'heure est à l'organisation du blocage du pays, partout et à tous les niveaux.

Les organisations CGT éduc'action, SGEN-CFDT, FNEC-FP-FO, FSU, SNALC, SUD éducation, UNSA-Éducation appellent :

- à faire grève massivement le 7 mars
- à se mobiliser massivement notamment par la grève le 8 mars journée internationale de lutte pour les droits des femmes
- à décider en Assemblée générale des suites à donner à la mobilisation, y compris la reconduction de la grève
- à participer aux mobilisations prévues le 9 mars par les organisations de jeunesse

https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L337xH400/7_mars_arrete_tout-5db92.svg

Nos organisations de l'éducation se réuniront pour relayer et décliner dans nos lieux de travail les positions adoptées par l'intersyndicale interprofessionnelle à la suite du 7 mars.

Elles soutiennent d'ores et déjà les écoles et établissements qui décideraient de poursuivre la grève après le 7 mars.

Appel national interprofessionnel

Ensemble, le 7 mars, mettons la France à l'arrêt !

Les organisations syndicales et de jeunesse saluent la mobilisation de ces millions de travailleurs-euses, jeunes, retraité-es qui, depuis le 19 janvier, expriment leur opposition à cette réforme des retraites. Ils et elles sont déterminé-es à empêcher le recul de l'âge légal à 64 ans et l'allongement du nombre de trimestres, ce qui aurait pour effet de faire aussi baisser plus rapidement leurs pensions.

Malgré la propagande du gouvernement qui ne convainc pas du bien-fondé de sa réforme, l'écrasante majorité de la population comme 90% des salarié-es font preuve de « bon sens » et rejettent cette réforme brutale, inacceptable et inutile.

En opposition à ce projet de réforme des retraites, l'unité des organisations syndicales a construit un mouvement social solide, déterminé, ancré dans le paysage social de tout le pays. Il révèle également l'inquiétude face à la désertification des territoires, le manque de services publics, les incertitudes en matière d'emploi, de salaires et de

pouvoir d'achat.

En complément de ces manifestations, c'est plus d'un million de personnes qui ont signé et diffusent [la pétition en ligne](#) proposée par les organisations syndicales. Cette opposition à la réforme touche désormais toutes les strates de la population.

Malgré cela, le gouvernement et le président de la République restent sourds et dégradent la cohésion sociale du pays en refusant toujours de retirer ce projet injuste.



C'est pourquoi, comme annoncé lors du précédent communiqué le 11 février, l'intersyndicale réaffirme sa détermination pour mettre la France à l'arrêt le 7 mars prochain en appelant les travailleurs.euses à participer massivement aux manifestations et à se déclarer en grève.

Les organisations syndicales professionnelles et de jeunesse continuent leurs actions d'information et de conviction pour élargir encore le mouvement social. Le 7 mars doit être une véritable journée morte dans les entreprises, les administrations, les services, les commerces, les écoles, les lieux d'études, les transports...

Pour y parvenir, elles organisent partout régulièrement de nombreuses initiatives publiques sur les lieux de vie et appellent la population à y participer.

Elles interpellent localement les parlementaires sur la base du courrier commun qui leur a été adressé, pour qu'ils votent contre cette réforme.

Elles se saisissent du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, pour rendre visibles les conséquences particulièrement graves de ce projet pour elles.

Elles agissent avec les organisations de jeunesse qui militent sur leurs lieux d'études pour élargir encore le rejet de cette réforme des retraites particulièrement injuste. Elles soutiennent aussi leur mobilisation du 9 mars pour améliorer notamment le système des bourses d'études.

Ensemble, dès le 7 mars, mettons un coup d'arrêt à ce projet de réforme des retraites inacceptable.

Paris, le 21 février 2023

Enquête de grève